

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISSANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 2 exemplaires sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40.  
▲ Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs.  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 28 Janvier 1866.

## NOUVELLES LOCALES.

La population de Monaco a célébré, hier, la fête de Sainte Dévote, patronne de la Principauté. Nous ne reproduirons pas ici la légende de cette Sainte; tout le monde l'a lue ou l'a apprise de la tradition. Méry l'a traduite en vers charmants que le *Journal de Monaco* a publiés, l'an passé.

Son Exc. le Gouverneur Général, les Dignitaires et Officiers de la maison de Son Altesse Sérénissime, le Corps Consulaire, le Tribunal Supérieur, le Maire et tous les Fonctionnaires assistaient à la messe célébrée dans la cathédrale avec une grande pompe.

Dans l'après-midi, la procession solennelle s'est rendue à la chapelle de la Sainte.

La Milice Nationale, dont on a admiré la belle tenue, escortait les reliques de Sainte Dévote que suivaient les Autorités ainsi qu'une foule considérable d'habitants et d'étrangers.

Un grand bal donné dans les salons du Cercle des Étrangers a clos cette journée de fête.

Jeudi prochain, 1<sup>er</sup> février, une célèbre cantatrice, M<sup>me</sup> J. Borghèse, donnera un concert dans les salons du Cercle des Étrangers.

Tous les journaux de France et d'Italie ont loué dignement le talent de cette grande artiste qui a créé le rôle de Rose Friquet dans les *Dragons de Villars*, au Théâtre lyrique, à Paris.

M<sup>me</sup> J. Borghèse s'est fait applaudir partout où elle a passé et il nous souvient encore d'une ovation de fleurs et de bravos que lui décerna le public du grand théâtre de la Scala de Milan; enfin elle a traversé l'Algérie au bruit des applaudissements et voici ce que nous lisons dans un numéro de l'*Akhbar* où le talent de cette cantatrice est justement apprécié:

« M<sup>me</sup> Borghèse est une des célébrités artistiques qui dispensent le journaliste de tout éloge, c'est pour ainsi dire un talent officiel auquel on ne peut rien ôter ni ajouter. Voix pleine, sonore, égale dans un immense registre; prononciation pure et bien accentuée, âme et distinction, tout se trouve réuni. »

Nous augurons bien de la soirée que le célèbre contralto doit donner au public des Spélugues; nous publions à la 4<sup>me</sup> page le programme de ce concert.

Jeudi, le port de Monaco a reçu la visite d'un yacht à hélice, d'une élégance de formes remarquable. Ce vapeur appartient à un riche touriste An-

glais, capitaine d'artillerie, M. Blakeley, l'inventeur des fameux canons qui portent son nom et qui ont détrôné, comme moyen de destruction, les canons Armstrong.

M. Blakeley possède une importante fonderie à Londres d'où sortent en ce moment les pièces irrésistibles qui sont destinées à armer quelques unes des formidables batteries de Cronstadt.

On prétend que l'*Alabama* qui fut coulé par le *Kerseage*, mouillé ces jours derniers à Villefranche, était armé de pièces Blakeley.

Le bélier à vapeur cuirassé *le Taureau* s'est montré hier dans les eaux de Monaco où il a fait quelques évolutions favorisées par un temps magnifique. Un grand nombre de curieux s'étaient portés sur les remparts attirés par ce spectacle. *Le Taureau* commandé par le capitaine Krantz a un équipage de 120 hommes. Il n'a pas de canons.

Depuis quelque temps, nous remarquons dans les Salons du Cercle des Étrangers une recrudescence de visiteurs, et nous n'hésitons pas à attribuer cet accroissement au nouveau bateau à vapeur qui, depuis huit jours, fait le service entre Nice et la Principauté.

*Le Courrier Corse* est un des meilleurs navires de la compagnie Valéry frères et fils. Entièrement construit en fer, son jaugeage est de 141-47 tonneaux; il a 42<sup>m</sup> 25 de long sur 6<sup>m</sup> 15 de large, et il est mû par une machine de la force de 120 chevaux.

Ces dimensions, ce moteur et l'expérience du capitaine Ricci, voilà pour les garanties de sécurité; voici maintenant pour le *comfort*.

Sans parler de la dunette très bien disposée pour recevoir les passagers, *le Courrier Corse* a deux salons, un à l'avant, décoré de draperies, un autre à l'arrière, orné de boiseries d'érable. On trouve dans ces deux pièces des divans confortables; en outre, il y a à bord d'excellents lits commodément préparés dans quatre-vingt cabines. Rien n'y manque, pas même un café-restaurant.

On le voit, *le Courrier Corse* est construit, muni, meublé, capitonné comme pour faire un pèlerinage transatlantique; cependant il franchit en cinquante minutes les onze ou douze milles qui séparent Nice de Monaco, aussi désormais personne n'appréhende de faire cette traversée si rapide que l'estomac le plus délicat n'aurait pas le temps d'avoir le mal de mer; c'est une excursion ravissante sur cette indolente berceuse qu'on appelle la Méditerranée.

## DE LA NÉCESSITÉ DES PETITS ÉTATS, EN EUROPE.

### I.

L'histoire politique de la période que nous traversons et l'enchaînement naturel des idées et des faits sociaux, dont l'appréciation appartient à tous les hommes intelligents et honnêtes, peuvent se résumer en deux mots: *instabilité, incertitude*. Il n'est pas besoin pour le prouver de rappeler les défaillances mortelles et les audaces désespérées dont l'Europe nous donne depuis longtemps le triste spectacle; nous pouvons laisser dans l'ombre le douloureux tableau des malheurs et des ruines qui affligent justement les gens d'esprit; nous n'aurons pas même à apprécier et à flétrir les compromis et les transactions qui ont déshonoré certaines causes victorieuses. Un puissant souverain dont toutes les paroles sont pleines de mesure et ont en Europe un immense retentissement caractérisait, il y a deux ans, cette situation périlleuse en parlant dans un discours resté célèbre de *droits sans titres et de prétentions sans frein*. Or, depuis le jour où Napoléon III prononça ces paroles, les changements qui se sont produits n'ont fait qu'aggraver cet état des esprits et des consciences.

L'Europe attend: elle attend des réformes et elle redoute des bouleversements.

Les questions de nationalité — dont nous voulons nous occuper ici spécialement — surtout lorsqu'elles remettent en discussion les délimitations anciennes ou nouvelles des divers États qui composent notre monde politique, excitent partout l'intérêt le plus vif, provoquent les haines et les sympathies les plus ardentes. A la moindre modification territoriale ou même purement administrative les colères s'émeuvent, les convoitises s'éveillent, les intrigues se croisent et le résultat est cette lassitude profonde, cette inquiétude malade, cette fièvre perpétuelle qui ne font qu'aggraver les situations et ne suffisent jamais à les résoudre.

Et cependant personne ne se fait illusion: on considère l'état actuel de l'Europe comme un état purement transitoire; et la solution définitive est désirée partout avec presque autant de crainte que d'ardeur. Quelle devrait être cette solution au point de vue des intérêts des peuples? C'est ce que nous nous proposons d'examiner après avoir analysé les causes qui l'ont rendue nécessaire. Notre but est de présenter aux esprits élevés, qui se plaisent aux réflexions saines et aux pensées d'avenir, quelques

observations qui les aideront peut-être à trouver le bien, le juste et le vrai.

II.

**Le fait capital de notre siècle — une vérité que l'on ne saurait nier, pas plus que la lumière ou le mouvement — est la généralisation en Europe des idées et des théories dites révolutionnaires, qui sont passées du domaine des spéculations et des rêves, dans le domaine des événements et des réalités.**

Un état, un régime, un système nouveau de gouvernement intérieur et de politique extérieure sont par conséquent devenus nécessaires, car d'après un axiome historique et économique, la vie régulière des corps sociaux dépend de l'harmonie parfaite des différentes familles qui les composent et, quand cette harmonie est rompue, le pouvoir devient le jouet de la foule et l'autorité se trouve perpétuellement balottée entre les divers partis qui se forment et se détruisent.

De là donc, une lutte fatale entre les partisans des réformes radicales obtenues même par la violence et ceux qui désiraient partout un progrès lent mais sûr, amené par le développement naturel des institutions existantes et par les forces régulières des groupes et des nations. Dès l'origine du conflit, la mission des gouvernements devenait extrêmement délicate; et comme des faits complètement inattendus et sans précédents nécessitaient une action prompte et souvent énergique, certains chefs d'état — Louis XVI en est le plus frappant exemple, — qui avaient des qualités précieuses pour régner paisiblement, mais n'avaient ni le génie ni l'audace, se sont trompés soit en combattant lorsqu'il fallait transiger, soit en transigeant lorsqu'il fallait combattre et vaincre. Le mouvement de la lutte les a entraînés ou renversés mais la lutte elle-même s'est continuée parce que les deux causes qui la produisaient étaient toujours en présence. Telle est l'origine des droits sans titre.

De toutes ces catastrophes éclatantes qui ont détruit en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne les anciennes formes de gouvernement on doit au point de vue politique tirer une conclusion et un enseignement: c'est que quand une nation est agitée par deux courants d'opinions contraires dont les forces tendent toujours à s'équilibrer, ceux qui gouvernent doivent faire abstraction de toute passion et de toute partialité et leur mission consiste à régir fermement et à apaiser avec douceur. Que les philosophes et les historiens recherchent à loisir l'erreur pour la confondre, la vérité pour la proclamer!

Qu'on nous pardonne cette courte digression! elle n'est pas absolument étrangère à notre sujet et elle explique, croyons-nous, la haute position et l'influence que certains hommes ont su acquérir et conserver.

Les quelques lignes qui précèdent ont d'ailleurs pour but de faire comprendre que lorsqu'un fait politique intérieur ou extérieur se produit dans un Etat quelconque de l'Europe, IL EST NATUREL ET NÉCESSAIRE que deux solutions soient immédiatement proposées: LA SOLUTION CONSERVATRICE & LA SOLUTION RÉVOLUTIONNAIRE. On ne saurait dire que c'est là simplement le résultat de cette manie de contradiction qui est l'un des traits distinctifs de notre génération intellectuelle. Il faut, lorsqu'on examine avec attention l'organisme général des faits politiques ou économiques, chercher toujours le ressort ou les principes qui les produisent. Or, en Europe, aujourd'hui, Révolutionnaires et Conservateurs doi-

vent, en suivant la logique de leur situation et de leurs principes, se combattre partout et à tout propos. Ils doivent agir pour montrer qu'ils vivent, parce que pour les partis l'action est la première et la plus essentielle manifestation de la vie — et agir chacun dans un sens contraire — c'est là le secret des hésitations qui nous ont souvent étonnés.

Quels ont été conséquemment les moyens proposés pour faire sortir l'Europe de cet état provisoire qui lui pèse et pour déterminer d'une façon à peu près absolue les limites et les positions respectives des peuples et des souverainetés?

III.

La charte sur laquelle reposent les droits internationaux est encore, malgré certaines violations flagrantes qui pour des causes multiples n'ont pas été réprimées, la convention connue sous le nom de *Traité de 1815*. Ces traités ne sont pas seulement la raison d'être et la garantie d'existence de tous les Etats Européens, mais ils déterminent et d'une façon très-claire les rapports qui doivent ou peuvent légalement exister entre puissances: ils posent, en un mot, les bases et les limites de toute action diplomatique ou de toute intervention armée.

Certains sophistes ont prétendu dans ces derniers temps et pour les besoins de leur cause, que l'œuvre du Congrès de Vienne ayant été ouvertement violée par plusieurs souverains et par plusieurs pays, ces traités avaient virtuellement cessé d'exister et par suite n'obligeaient plus personne.

Une telle proposition ne soutient même pas l'examen. Il suffit de ramener la question à un point de vue plus simple pour la résoudre d'une manière absolue. Qu'on suppose un moment, une transaction quelconque intervenue non plus entre puissances souveraines pour régler des questions de droit publics mais entre simples particuliers pour régler des questions d'intérêt privé. Une contestation s'élève entre deux, trois, quatre parties contractantes — et les autres parties restent paisibles spectatrices de la lutte ou du procès. Le droit de ces dernières est-il le moins du monde atteint, quelle que soit l'issue de cette lutte ou de ce procès? Qui oserait hasarder une telle opinion? Quoi! parce que mes deux voisins auront querelle ou bataille, on pourra me disputer la propriété de ma maison — ou, ce qui revient au même, annuler le titre qui me confère et affirme cette propriété!

C'est pourtant ainsi qu'on raisonne souvent de nos jours.

Ce qui est juste et vrai pour les particuliers et pour les familles doit l'être également pour les personnalités publiques et pour les nations. Il ne peut y avoir deux vérités et deux justices — sinon la justice et la vérité n'existeraient pas.

Donc, malgré les ambitions regrettables et les colères jalouses qui, selon les temps, invoquent les principes ou les repoussent, malgré toutes les modifications de frontières qui sont survenues depuis, malgré l'opinion de MM. Henri St-Simon et de Bonald qui ont dit tous deux: *les Congrès sont des festins de Balhazar et après eux l'Europe attendra toujours quelque chose ou quelqu'un*, les traités de 1815 existent: ils ont encore force d'acte public et sont à tout prendre — nous le disons avec courage — l'une des œuvres les plus sages et les mieux conçues du génie diplomatique.

Or quelle est la pensée dominante qui les a dictés, qui les a rendus nécessaires, et qui s'est imposée à tous les esprits éminemment pratiques appelés à en

discuter les bases? C'est une pensée de pondération.

L'équilibre de l'Europe avait été rompu violemment: il s'agissait de le rétablir — de ramener l'ordre, de définir les droits. Les peuples et les rois ont bien prouvé qu'ils ne voulaient pas autre chose. Cela n'est-il pas évident? Et, l'on n'a qu'à reporter son esprit au temps où fut commencée cette importante entreprise, pour comprendre ce qu'elle comportait de grand et de difficile. On est tenté de s'effrayer lorsqu'on fait seulement l'énumération des intérêts contradictoires qui se trouvaient alors en présence — et cela donne la mesure de l'audace et de la puissance du génie humain.

Il est certainement impossible de satisfaire tout le monde — toute action humaine étant diversement jugée selon les intérêts et les passions. On ne doit par conséquent — surtout en politique — envisager que les fruits bons ou mauvais d'une œuvre, les résultats. Les traités de 1815 ont, sans conteste, eu des résultats excellents. Sous le régime de ces traités — c'est-à-dire pendant toute la période qui a précédé les troubles récents — toutes les nations d'Europe ont joui d'une paix et d'une prospérité qu'elles ne connaissaient plus depuis bien longtemps. On nous objectera les Révolutions locales — la Guerre d'Espagne sous Louis XVIII, la Guerre de l'indépendance en Grèce, etc. — Ce sont là des faits particuliers qui n'ont pas détruit l'harmonie générale des nations, et qui n'ont pas empêché le commerce, l'industrie, l'agriculture, la science, de se développer partout, en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Allemagne et jusqu'en Russie, et de fermer les plaies que vingt ans de guerres épouvantables avaient faites à nos différents corps sociaux.

*Le moyen le plus simple et le plus efficace* pour atteindre le but que se proposait alors le Congrès de Vienne — la reconstitution de l'équilibre et de la paix — *était évidemment le maintien et au besoin la création de petits Etats, ou puissances neutres, destinés à contrebalancer l'influence des grandes nations et aussi à les séparer entr'elles.*

Cette conception germa dans l'esprit de M. de Talleyrand et avec l'opiniâtreté cauteleuse qui était le fond de son caractère, il mit tous ses soins à la réaliser.

Il avait à lutter contre les ambitions réunies de la Prusse et de la Russie qui voulaient s'annexer, celle-là la Saxe, celle-ci la Pologne, contre l'indifférence de l'Autriche et l'inhabileté de l'Angleterre. Mais, les idées justes fortifient si puissamment les situations que par la seule vertu de son attitude, il força bientôt lord Castlereagh à se rapprocher de lui et à lui offrir le concours de l'Angleterre et de l'Autriche. Quant aux petits Etats à la tête desquels se trouvait la Bavière, leur intérêt leur traça leur ligne de conduite. La France quoique affaibli et vaincue déterminait donc le triomphe des principes qui devaient lui assurer une haute intervention dans les affaires internationales que l'avenir pouvait évoquer. On obtint ainsi la reconstitution du royaume de Sardaigne sous le sceptre de Savoie-Carignan, la reconstitution de la Suisse dans des limites favorables et enfin l'on trompa les convoitises de la maison Hohenzollern en faisant de la Saxe un Etat indépendant.

Telle est l'idée qui a prévalu au Congrès de Vienne; la formation ou le maintien de *petits Etats neutres et indépendants* qui pussent par leur union ou par la seule force de leur position géographique empêcher les conflits entre les Puissances de premier ordre et éviter ainsi les bouleversements qui dan-

une époque troublée comme la nôtre doivent résulter des moindres discussions.

Cette idée d'ailleurs n'était point nouvelle et, s'il fallait le prouver, nous dirions entr'autres choses qu'au moyen-âge ces petits Etats existaient sous le nom de *Marches* ou *Marquisats*; et que si leur histoire n'est pas marquée par de brillants faits d'armes et par de grandes catastrophes, les hommes qui les habitaient étaient plus heureux, plus riches et plus libres, que les sujets des grandes monarchies.

(A continuer.)

DENIS GUIBERT.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

On lit dans le *Journal de Nice* :

M<sup>me</sup> la princesse Souvaroff a reçu dernièrement la visite de S. M. le roi Louis I<sup>er</sup> de Bavière.

Les quelques personnes qui se trouvaient en ce moment en visite chez la princesse, ont pu remarquer, dit la *Revue illustrée*, la vivacité toute juvénile de ce roi octogénaire, qui porte si allègrement sa verte et riante vieillesse. S. M. s'étant approchée un instant de l'un des enfants de la princesse Souvaroff qui était absorbé à classer les pièces d'un jeu de patience (casse-tête), dans le but d'édifier un château sur un plan donné, aida gaiement le jeune et intelligent architecte-amateur à sortir d'une difficulté de construction qui paraissait en effet insurmontable.

Nous annonçons à l'avance, que le mercredi 7 février, le Cercle Masséna offrira encore une fête à la colonie étrangère de Nice.

Le 19 courant, il y a eu réunion, dans la salle de la préfecture, des membres de la Société météorologique départementale, composée des principaux chefs de service de Nice, désignés par M. le Préfet, qui a délégué pour la présidence, M. Conte Grandchamp, ingénieur en chef du département. Les questions pratiques du programme envoyé par M. le directeur de l'Observatoire de Paris ont motivé des sous-commissions chargées d'instituer dans toutes les communes des Alpes-Maritimes et sur tout le littoral, des relevés météorologiques, des relevés d'orages, l'état électrique de l'air (ozonométrie) avec l'état sanitaire correspondant.

Grâce à ce concours d'hommes zélés et éclairés, la météorologie si importante partout, sera plus intéressante encore dans ce département, qui offre, dans un espace restreint, un spécimen de tous les climats de la zone moyenne du globe. Elevée ainsi à l'état de question générale par l'initiative de l'administration supérieure et le concours de fonctionnaires ou d'hommes compétents, la météorologie va faire un pas de plus dans la voie féconde et utile que chacun lui reconnaît dans ce pays.

Un de nos amis, il nous a défendu de le nommer, M. L..., homme aimable, spirituel, l'un des entrepreneurs d'un chemin de fer du midi, vers la frontière d'Italie, possède, à la saison, une loge au théâtre impérial. Samedi, par une erreur du contrôle, cette loge fut donnée au prix de 40 fr. à des personnes qui s'y trouvèrent heureuses d'entendre le merveilleux violon de Sivori.

Mais notre ami L..., n'entend pas plaisanterie sur la question de propriété; il a donc réclamé; et la direction a restitué le montant indûment perçu de la loge en question.

Ce matin, M. L..., est venu nous voir et après nous avoir sommairement conté le fait, nous a mis deux

napoléons dans la main, en ajoutant: «Voilà pour vos protégées les Petites Sœurs.» Puis il s'est retiré, sans nous laisser le temps de lui dire merci, au nom des pauvres vieux invalides, dont nous tendons toujours de grand cœur la sébille.

Toute la haute société allemande et une notable partie de l'aristocratie anglaise étaient réunies, hier soir, dans les salons de M. de Magnus, villa Sabatier. M. de Caston a, pendant deux heures, tenu cet auditoire d'élite sous le charme de sa parole.

A propos de M. de Caston, disons vite qu'hier samedi, cet habile prestidigitateur et le compositeur Darcier ont donné une soirée artistique dans la salle des concerts de l'hôtel de la Grande Bretagne.

On travaille activement, en ce moment aux environs du Var, à la future promenade qui doit remplacer à la fois pour la ville de Nice le Bois de Boulogne et le jardin d'acclimatation. Nous avons remarqué, ces jours derniers, aux abords de l'ancien pont du Var, un grand nombre de visiteurs, curieux d'apprécier par eux-mêmes les efforts tentés par la Société d'agriculture, qui poursuit avec un zèle auquel on ne saurait trop applaudir, la réalisation d'une œuvre si intéressante pour Nice et ses nombreux visiteurs.

L'éclairage de nos côtes, dit le *Sémaphore*, tend chaque jour à devenir plus parfait et à se compléter au grand avantage des marines de tous les pays qui fréquentent les parages avoisinant le littoral français. Augmenter le nombre et la puissance des phares et fanaux, c'est du même coup augmenter les éléments les plus propres à éviter les sinistres toujours si terribles quand ils adviennent la nuit. Si complet que soit l'éclairage des abords de Marseille, l'administration des travaux maritimes continue à augmenter le nombre des feux.

C'est ainsi que le cap Couronne, signalé par plusieurs sinistres dans les dernières années, va être muni d'un phare, destiné à signaler l'entrée du golfe de Fos. D'autre part, nous apprenons que les ingénieurs du service maritime se préoccupent des moyens d'établir également un phare sur l'île de Riou. Enfin, cette année, une seconde tour doit être construite sur la partie sud de l'écueil du Sourdaras, sur lequel se perdit l'an dernier le *Sébastopol*, écueil signalé jusqu'ici par la tour du Caroubier élevée sur la pointe nord.

COURRIER D'ITALIE.

On nous écrit de Florence :

Le carnaval est très-brillant ici. Hier, nous avons en grand bal chez le Ministre de Turquie. Le Ministre de Prusse a ouvert ses salons à de petits bals. Grand bal, mercredi, chez le Ministre de France. Demain, lundi, bal de bienfaisance pour les asiles.

M. de Valabrègue, préfet du palais des Tuileries, est en ce moment à Florence.

Une jeune hongroise, M<sup>me</sup> Karoly, aussi belle que riche et noble, est ici, avec la Comtesse, sa mère, et fait grande sensation.

L'académie pontificale tibérine a renouvelé ses bureaux pour l'année 1866. Mgr Francesco Nardi, auditeur de la rote sacrée, a été élu président annuel, et le Dr Francesco Marques Liberati, secrétaire. L'académie pontificale de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie a choisi pour son président le très-révérend Nicolas Borelli, des écoles de charité, et a confirmé dans les fonctions de secrétaire l'avocat Paolo Cardoni.

Le général La Marmora, président du conseil des ministres, a donné un grand banquet en l'honneur de la légation extraordinaire de Belgique et du comte

Hompesch, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Bavière.

D'après des lettres de Rome, le cardinal Antonelli aurait adressé aux nonces une note expliquant les motifs pour lesquels le Saint-Siège a accepté les offres de la France au sujet de la dette pontificale.

Le gouvernement romain prépare une caserne à l'ancien Forum, pour y recevoir les anciens soldats français qui prendront du service dans l'armée pontificale.

On assure qu'à la suite de l'entretien qui a eu lieu entre le Pape et le comte de Meyendorf, les relations entre Rome et St-Petersbourg ont été suspendues.

Une nouvelle convention postale vient d'être conclue entre Rome et la France; mais les termes n'en sont pas encore connus. On attend, pour la publier, qu'une convention semblable intervienne entre le gouvernement pontifical et le gouvernement italien.

Le Saint-Père, toujours désireux d'encourager le commerce et de rendre plus faciles les communications entre les divers centres habités et nonobstant la pénurie du trésor, a daigné accorder une subvention de 400 écus à la ville de Proceno, délégation de Viterbe, pour aider à la reconstruction du pont sur la rivière Puglia. Il a accordé aussi 600 écus aux communes de Banco et de San-Giovanni pour la construction du chemin qui doit conduire à la station du chemin de fer.

Les dommages causés par le dernier ouragan sur la Méditerranée sont considérables; plusieurs petits bâtiments chargés de grains ont péri, les équipages seuls ont pu se sauver. A Castellamare on évalue les dommages à plus de deux millions de francs.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 26 janvier 1866.

NICE.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	français,	c. Ricci,	m. d.
ID.	id.	id.	id.	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>Lucifer</i> ,	italien,	c. Benvenuto,	poteries
MENTON.	b. <i>St-Michel</i> ,	français,	c. Putsi,	sur lest
NICE.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	id.	c. Ricci,	m. d.
GOLFE JUAN.	b. <i>Léontine</i> ,	id.	c. Boglio,	chaux
NICE.	b. <i>Empire</i> ,	id.	c. Pegazzano,	m. d.
ST-TROPEZ.	b. <i>Vierge des Anges</i> ,	id.	c. Palmaro,	vin
NICE.	b. <i>Roja</i> ,	italien,	c. Rossi,	m. d.
CANNES.	b. <i>St-Joseph</i> ,	français,	c. Caissola,	sable
NICE.	b. <i>Miséricorde</i> ,	id.	c. Bellomo,	m. d.
ID.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	id.	c. Ricci,	id.
SAN REMO.	b. <i>St-Laurent</i> ,	italien,	c. A. Gazzolo,	bric.
ID.	b. <i>Providence</i> ,	id.	c. B. Gazzolo,	id.
BORGHETTO.	b. <i>Miséricorde</i> ,	id.	c. Lamberty,	bois de construction
MENTON.	b. <i>Joseph et Marie</i> ,	français,	c. Fornari,	citrons
GOLFE JUAN.	b. <i>Jeune Pauline</i> ,	id.	c. Jaume,	sable.
NICE.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	id.	c. Ricci,	m. d.
ID.	yacht. <i>Ceres-Steam</i> ,	anglais,	c. Richard Blakeley,	sur lest
ID.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	français,	c. Ricci,	m. d.
ST-TROPEZ.	b. <i>Syl hède</i> ,	id.	c. Corras,	vin
NICE.	b. <i>Aigle Impérial</i> ,	id.	c. Palmaro,	m. d.
GÈNES.	b. <i>Notre Dame de l'Arène</i> ,	italien,	c. Azzarini,	m. d.
NICE.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	français,	c. Ricci,	id.

Départs du 20 au 26 janvier 1866.

NICE.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	français,	c. Ricci,	sur lest
LIVOURNE.	b. <i>Lucifer</i> ,	italien,	c. Benvenuto,	m. d.
MENTON.	b. <i>St-Michel</i> ,	français,	c. Pusi,	sur lest
NICE.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	id.	c. Ricci,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>Léontine</i> ,	id.	c. Boglio,	id.
NICE.	b. <i>Empire</i> ,	id.	c. Pegazzano,	id.
MENTON.	b. <i>Vierge des Anges</i> ,	id.	c. Palmaro,	vin
VINTIMILLE.	b. <i>Roja</i> ,	italien,	c. Rossi,	m. d.
CANNES.	b. <i>St-Joseph</i> ,	français,	c. Caissola,	sur lest
NICE.	b. v. <i>Courrier de Corse</i> ,	id.	c. Ricci,	id.
SANREMO.	b. <i>St-Laurent</i> ,	italien,	c. A. Gazzolo,	id.
ID.	b. <i>Providence</i> ,	id.	c. B. Gazzolo,	id.
MENTON.	b. <i>Miséricorde</i> ,	id.	c. Lamberty,	bois de construction
MARSEILLE.	b. <i>Joseph et Marie</i> ,	français,	c. Fornari,	citons
MENTON.	b. <i>Jeune Pauline</i> ,	id.	c. Jaume,	sur lest
NICE.	b. v. <i>Courrier Corse</i> ,	id.	c. Ricci,	id.
ID.	yacht. <i>Ceres Steam</i> ,	anglais,	c. Richard Blakeley,	id.

NICE. b. v. *Courrier Corse*, français, c. Ricci, sur lest  
 MENTON. b. *Aigle Impérial*, id. c. Palmaro, vin  
 ST-JEAN. b. *Léontine*, id. c. Boglio, sur lest  
 NICE. b. v. *Courrier Corse*, id. c. Ricci, id.  
 id. id. id. id.

**Casino de Monaco.**

Dimanche 28 Janvier 1866

**CONCERT**

à 2 h. de l'après-midi & à 8 h. du soir

Sous la Direction de M. EUSÈBE LUCAS

**PROGRAMME DU SOIR.**

**SOLISTES**

MM. DELPECH, Cornet-à-pistons,  
 OUDSHOORN, Violoncelliste.

**PREMIÈRE PARTIE.**

Fragment du *Ballet des Pirates* GAEBRICK.  
 Ouverture de *Guillaume Tell* ROSSINI.  
*La Clochette du soir*, Idylle E. BACH.  
 Variations, arrangées et exécutées par M. Delpech ROBE.

**DEUXIÈME PARTIE.**

Ouverture des *Dragons de Villars* A. MAILLART.  
 Souvenirs du *Prophète*, exécutés par M. Oudshoorn MEYERBEER.  
 Valse GUNG'L.  
 Final LANNER.

MM. Avigdor Pâiné et fils ont l'honneur d'informer le public que moyennant une simple commission de 3/4 0/0 courtage compris, ils se chargent de l'achat et de la vente de toutes les valeurs cotées aux bourses de Paris, Marseille, Lyon, Turin, Gènes, Florence, etc. etc. et particulièrement de l'achat et de la vente des rentes françaises et italiennes.

Ils se chargent également de tous coupons. Les fonds pourront être versés, et également les ordres d'achat transmis à M. H. LEYDET, Notaire à Monaco. N. B. Les prix d'achats et de ventes sont toujours justifiés par le bordereau ou la lettre de l'agent de change, ou bien par le bulletin de la Bourse où l'on a

Jeudi 1<sup>er</sup> Février à 8 heures du soir

**GRAND CONCERT**

Vocal et Instrumental

donné par Madame

**JULIETTE BORGHESE**

Prima donna mezzo-soprano de l'Opéra et du Théâtre Lyrique de Paris, et de La Scala de Milan,

avec le concours de

MM. DELPECH, Cornet-à-pistons, OUDSHOORN, Violoncelliste et de l'ORCHESTRE, sous la Direction de M. EUSÈBE LUCAS.

**PROGRAMME.**

**PREMIÈRE PARTIE.**

Le *Dieu et la Bayadère*, Ouverture AUBER.  
 Romance du *Prophète*, (o toi qui m'abandonnes) par M<sup>me</sup> Juliette Borghese MEYERBEER.  
 Variations sur *Lucrèce*, par M. DELPECH.  
 (a) Ballade de *Charles VI* HALÉVY.  
 (b) *Santa Lucia*, barcarolle napolitaine } par CATRAN.  
 M<sup>me</sup> Juliette Borghese.

**SECONDE PARTIE.**

Grande fantaisie sur *Robert le Diable* MEYERBEER.  
 Air de *la Favorite*, (rôle chanté à l'Opéra de Paris) par M<sup>me</sup> Juliette Borghese  
 Souvenirs de *Spa*, par M. Oudshoorn SERVAIS.  
 Grand air des *Dragons de Villars*, (rôle de Friquet, créé au Théâtre Lyrique) par M<sup>me</sup> Juliette Borghese A. MAILLART.

opéré, qui sont communiqués à l'acheteur ou au vendeur. Ils se chargent de transmettre les titres à Monaco, Roquebrune et Menton.

VOITURES pour la promenade et voyages. S'adresser à Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11.

VOITURES pour la promenade. — S'adresser à Henri Crovetto, près le Casino.

AUX MOULINS: Appartements meublés à louer, villa Bellando, Exposition au midi.

Bulletin Météorologique du 21 au 27 janvier 1866.

DATES.	Baromètre réduit à 0	Minimum de température	Maximum de température	Température à 9 h. du m., au nord et à l'ombre	Humidité relative
21 Janvier	768 06	8 4	17 5	11 9	61
22 —	771 32	7 4	16 0	11 5	75
23 —	765 61	7 0	16 0	10 5	76
24 —	"	2 5	"	"	"
25 —	772 57	"	14 6	12 2	59
26 —	774 08	7 "	15 2	12 5	46
27 —	773 13	6 8	16 9	12 8	74

Service entre Nice & Monaco par le bateau à vapeur

**COURRIER DE CORSE**

Départs de Nice: { 1<sup>er</sup> départ à 11 h. du matin.  
 { 2<sup>me</sup> — à 4 h. 30 du soir.  
 Départs de Monaco: { 1<sup>er</sup> départ à midi 30.  
 { 2<sup>me</sup> — à 10 h. 30 —

Prix de la traversée (embarquement et débarquement compris): 1 fr. 50. Les billets de passage sont délivrés au bureau de l'agence, sur le port. Des omnibus spéciaux partant du boulevard du Pont-Neuf, à côté du Café de l'Univers sont affectés à desservir chaque départ et arrivée.

**OMNIBUS ENTRE NICE ET MONACO.**

Départ tous les jours. } De Nice, à 10 h. du m.  
 } De Monaco, à 8 h. du m.

Bureaux: à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

**OMNIBUS ENTRE MONACO ET MENTON**

Deux Départs par jour:

de Monaco à 8 h. du matin et à 3 h. 30 du soir.  
 de Menton à 11 — et à 5 h. du soir.

Prix des places: 2 fr. — Bureau à Menton aux Messageries Impériales.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue des Spélugues, près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

HOTEL DE RUSSIE, place du Palais. Table d'hôte et pension.

HOTEL BELLEVUE, rue des Briques, Salons et chambres meublés à louer au jour, à la semaine et au mois.

**BAINS DE MER DE MONACO**

SAISON D'HIVER 1865-66.

GRAND ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE, à l'eau de mer et à l'eau douce, sous la direction de M. le Docteur GILBERT DHERCOURT.

BAINS DE MER CHAUDS. — SALLES D'INHALATION. BAINS DE VAPEUR.

La contrée de MONACO, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée contre les vents du Nord; sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet; aucune épidémie n'y a jamais pénétré.

Le CASINO, qui s'élève aux Spélugues, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN et HOMBURG. — NOUVELLES SALLES DE CONVERSATION et de BAL. — CABINET DE LECTURE. CONCERT l'après-midi et le soir. ORCHESTRE d'élite.

Le TRENTE-ET-QUARANTE se joue avec le DEMI-REFAIT, et la ROULETTE avec UN SEUL ZÉRO.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet Hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT et CAFÉ. CABINETS PARTICULIERS. — Cuisine Française.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES, et des VILLAS, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le nouveau et superbe BATEAU A VAPEUR, le CHARLES III, récemment construit dans les chantiers de M. ARMAN à Bordeaux, fera cette année le service des voyageurs entre NICE et MONACO, plusieurs fois par jour et en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures; de Lyon en seize heures; de MARSEILLE en six heures.